



IFCOPS

FORMATION POUR OSTÉOPATHES &
PROFESSIONNELS DE SANTÉ

Ostéopathie et Périnatalité

(Grossesse, Accouchement et Post-Partum)

Par Bernard FERRU, Ostéopathe DO

Réf. IFCOPS-Périnatalité-2024-01

Dates :

**26-27-28 Septembre
2024**

3 jours – 23 heures

Public visé :

Ostéopathes Diplômés et
étudiants ostéopathes en
fin de cursus –
Professionnels de santé
(nous contacter)

Tarif : 750€, net
de taxe

Exonération de TVA
conformément à l'art.261-4-
4° du Code Général des
Impôts

Lieu :

**Lyon (lieu précis à
déterminer)**

Horaires :

8h30-9h : Accueil des
participants

Formation : 9h00-12h30 /
13h30 – 18h30 (variable
en fonction de l'évolution
de la formation)

OBJECTIFS OPERATIONNELS :

- Employer les éléments essentiels pour traiter ostéopathiquement les femmes lors de leurs grossesses et en post partum.
- Développer les outils ostéopathiques pour le faire, par l'acquisition des différents tests et techniques spécifiques.
- Mettre en place un protocole ostéopathique spécifique pour traiter les femmes enceintes, les préparer à l'accouchement et les accompagner en post partum.
- Développer, découvrir et s'approprier une approche holistique de la grossesse, l'accouchement et le post partum.

MOYENS PEDAGOGIQUES, TECHNIQUES ET D'ENCADREMENT :

- Présentation théorique en utilisant un support projeté type "Power point".
- Fourniture d'un support numérique ou écrit, sous forme de polycopié d'environ 150 pages.
- Nombreuses séquences de pratique sous forme de séquence de travail réciproque sur tables ostéopathiques des participants, organisées sous forme de binômes avec l'encadrement de l'intervenant.

MOYENS D'EVALUATIONS :

- Bien que tous les stagiaires aient le même cursus de formation de base, une évaluation est effectuée lors de l'inscription par un questionnaire d'évaluation des acquis.
- Chaque stagiaire est tenu de répondre à ce questionnaire pour pouvoir participer à la formation. Les résultats de cette évaluation des acquis est comptabilisé sur 20 points qui vont compter dans la note finale pour la validation de la formation.
- A la fin de l'action de formation, un QCM (Questionnaire de Choix Multiples) d'évaluation des acquisitions au cours de la formation est mis en place lors de la dernière demi-journée de formation. Il est réglementaire et obligatoire de s'y soumettre pour se voir remettre une attestation de formation (réglementaire + FIF PL), validant pédagogiquement celle-ci.
- Le QCM est noté sur 60 points. A ceci viennent s'ajouter 20 points de note de pratique. La note de pratique est évaluée lors des séquences de pratiques.
- Chaque stagiaire est noté en fonction de son application à mettre en œuvre les techniques ou protocoles enseignés.



IFCOPS – Institut de Formation Continue pour Ostéopathes et Professionnels de Santé

Site internet : ifcops.com – Mail : bganzer.ifcops@gmail.com

SIRET : 89385776300013 – SARL au capital de 1000€ -

Déclaration d'activité de formation enregistrée sous le n°84010231801 du préfet de région de Auvergne-Rhône-Alpes

Mise à jour le 6 septembre 2023



Nombre de stagiaires :

Minimum : 16 stagiaires

Maximum : 30 stagiaires

Indicateur de résultat

Formation en Présentiel.

Modalités :

Inscription préalable par mail, téléphone ou par le formulaire d'inscription

Délai d'accès:

Au maximum 8 mois après la 1ère prise de contact

Date limite d'inscription :

19 Septembre 2024 (nous contacter pour une inscription au-delà de cette date)

Prérequis :

Être ostéopathe ou étudiant en Ostéopathie

Contact :

Pour tous renseignements :

Benjamin Ganzer

bganzer.ifcops@gmail.com

06 58 75 95 17



Formation susceptible d'être prise en charge par le FIF-PL

- Sur un total de 100 points des épreuves cumulées (20+60+20), 50/100 est la note minimale pour valider la formation. En cas de validation, une attestation de formation est adressée au stagiaire à l'issue de celle-ci.

- Une mention est attribuée en fonction de la note finale obtenue :
“Bien” pour une note située entre 50 et 59

“Très bien” pour une note entre 60 et 79

“Excellent” pour une note entre 80 et 100

- Les stagiaires qui obtiennent une note finale inférieure à 50 recevront une attestation de présence à la formation. Les ostéopathes D.O. ayant validés la formation par une note située entre 50 et 100, pourront bénéficier, en remplissant intégralement le formulaire adéquat, d'un référencement de leurs coordonnées professionnelles sur le site “www.osteopathie-bf.com” rubrique “Trouver un ostéopathe” au titre des ostéopathes ayant suivi la formation avec succès.

Tout ostéopathe inscrit a la possibilité de modifier ou de retirer ses coordonnées professionnelles du site sur simple demande de sa part auprès du gestionnaire du site.

EVALUATION DE L'ORGANISME DE FORMATION :

En fin de formation :

Les stagiaires sont invités à nous faire part de leurs avis et commentaires à travers une fiche d'évaluation avec des critères pédagogiques, organisationnels, de satisfaction personnelle, du formateur(s)...

Une fiche de présence est présentée, en début de chaque demi-journée, et signée par tous les participants.

MATERIELS NECESSAIRES :

- Support de cours (qui sera envoyé avant la formation ou remis le jour de la formation)
- Matériel pour la prise de note
- Tenue adéquate à la pratique de l'Ostéopathie
- Téléphone portable, tablettes ou ordinateur portable afin de répondre aux divers questionnaires dématérialisés.

SANCTION VISEE :

- Attestation de fin de formation précisant les objectifs, la nature, les dates et le nombre d'heures.
- L'attestation est remise au stagiaire ayant suivi l'ensemble de la formation.



IFCOPS – Institut de Formation Continue pour Ostéopathes et Professionnels de Santé

Site internet : ifcops.com – Mail : bganzer.ifcops@gmail.com

SIRET : 89385776300013 – SARL au capital de 1000€ -

Déclaration d'activité de formation enregistrée sous le n°84010231801 du préfet de région de Auvergne-Rhône-Alpes

Mise à jour le 6 septembre 2023



ACCESSIBILITE, PERSONNE EN SITUATION DE HANDICAP:

- Conformément à la réglementation (loi du 11 Février 2005 et Articles D.5211-1 et suivants du code du travail), la formation est accessible aux personnes en situation de handicap : Merci de [nous contacter](#) pour préciser si vous êtes en situation de handicap et pour connaître l'accessibilité à la formation en fonction de vos besoins.
- Femmes enceintes/Mamans allaitantes : contactez-nous par email pour préparer votre arrivée et votre accueil (mise à disposition de coussin, frigo,...)



LE FORMATEUR Bernard FERRU, Ostéopathe DO



IFCOPS – Institut de Formation Continue pour Ostéopathes et Professionnels de Santé

Site internet : ifcops.com – Mail : bganzer.ifcops@gmail.com

SIRET : 89385776300013 – SARL au capital de 1000€ -

Déclaration d'activité de formation enregistrée sous le n°84010231801 du préfet de région de Auvergne-Rhône-Alpes

Mise à jour le 6 septembre 2023



PROGRAMME DE FORMATION :

1er jour

- 8 h 30 / 9 h 00 - Accueil - Adaptation du programme en fonction des questionnaires des besoins - Analyse de l'évaluation des acquis
- 9 h / 10 h 30 - Introduction - La Grossesse : - Rappels anatomiques - Rappels physiologiques - Rappels pathologiques
- Pause
- 11 h / 12 h 30 - Le développement fœtal - La Grossesse : - Le Développement fœtal - Pratique sacro-pelvienne - Le déroulement de la grossesse - Les petits maux - Les dysfonctions biomécaniques - Les dysfonctions vasculaires - Les dysfonctions organiques
- Repas
- 13 h 30 / 15 h 30 - La consultation Ostéopatique - L'interrogatoire - L'examen clinique ostéopatique - La psychologie - Les Syndromes classiques de la grossesse - La grossesse du 1 er au 4ème mois
- Pause
- 16 h / 18 h 30 - La consultation du 1er au 5ème mois - Aspect technique - La consultation du 1er au 5ème mois - Les tests - La pratique dirigée des tests

2 ème jour

- 8 h 30 / 10 h 00 - La grossesse du 1er au 5ème mois - Les techniques - La pratique dirigée des techniques
- Pause
- 10 h 30 / 12 h 30 : La grossesse du 1er au 5ème mois - Consultation "in vivo" ou film - Repas
- 13 h 30 / 15 h 30 - La grossesse du 5ème au 9ème mois - Les tests - La pratique dirigée des tests
- Pause
- 16 h 00 / 17 h 30 - La grossesse du 5ème au 9ème mois - Les techniques - La pratique dirigée des techniques
- 17 h 30 / 18 h 30 -- La grossesse du 5ème au 9ème mois - La consultation "in vivo" ou film –

3 ème jour

- 8 h 30 / 10 h 00 - Rappels anatomo-physiologiques spécifiques de l'accouchement - L'accouchement - Le déclenchement - La descente - L'expulsion - Rappels pathologiques de l'accouchement - Vision ostéopatique de l'Accouchement - Animation 3D de l'accouchement et de ses techniques
- Pause



IFCOPS – Institut de Formation Continue pour Ostéopathes et Professionnels de Santé

Site internet : ifcops.com – Mail : bganzer.ifcops@gmail.com

SIRET : 89385776300013 – SARL au capital de 1000€ -

Déclaration d'activité de formation enregistrée sous le n°84010231801 du préfet de région de Auvergne-Rhône-Alpes

Mise à jour le 6 septembre 2023



- 10 h 30 / 11 h 30 - L'aide ostéopathique à l'accouchement - L'assouplissement articulaire - Les conseils gymniques - L'aide mentale

- 11 h 30 / 12 h 30 - Training dirigé - Synthèse de la consultation de la 1ère partie de grossesse - Synthèse de la 2ème partie de grossesse

- Repas

- 13 h 30 / 15 h 00 - Le Post Partum - Les conséquences de l'Accouchement - Les techniques - La pratique dirigée des techniques du post partum

15 h 00 / 16 / 00 - QCM - Epreuve - Correction

- 16 h 00 / 17 h 30 - Le Post Partum - La consultation "in vivo" ou film - Conclusion - Référencement professionnelles - Conseils de mise en œuvre professionnelle en cabinet - Assistance à la pratique professionnelle

*** (ce programme peut être soumis à des améliorations pédagogiques)**



IFCOPS – Institut de Formation Continue pour Ostéopathes et Professionnels de Santé

Site internet : ifcops.com – Mail : bganzer.ifcops@gmail.com

SIRET : 89385776300013 – SARL au capital de 1000€ -

Déclaration d'activité de formation enregistrée sous le n°84010231801 du préfet de région de Auvergne-Rhône-Alpes

Mise à jour le 6 septembre 2023

